

Comité syndical du 16 novembre 2015

DELIBERATION N° 15-032

Objet : Point budgétaire et financier

Le seize novembre deux mille quinze à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Date de convocation :

- 9 NOV. 2015

Date d'affichage :

- 1 DEC. 2015

Acte rendu exécutoire :

- 1 DEC. 2015

Publication ou notification :

- 1 DEC. 2015

Sont présents :

M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des Impressionnistes
M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Vallée du Sausseron
M. Serge KASZLUK	Délégué de la CC Ouest de la Plaine de France
M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la Communauté d'agglomération Le Parisis
M. Jacques RENAUD	Délégué de la Communauté de communes du Pays de France
M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la Communauté de communes Vexin Val de Seine

Est excusé et suppléé :

M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy Porte de France, suppléé par M. Marcel BOYER
------------------	--

Ont donné pouvoir :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise, a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
M. Pierre BEMELS	Délégué de la CC de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts, a donné pouvoir à M. Pierre-Edouard EON

Sont excusées :

Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu l'article 22-1-5 du code des marchés publics,
Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n° 15-032,

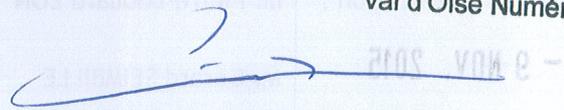
Après en avoir délibéré (99 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

DONNE ACTE sur la présentation du budget de Val d'Oise Numérique ;

DIT que le comité syndical est informé, sur la base des éléments du rapport n° 15-032 de la présente délibération, de l'état d'avancement du budget de Val d'Oise Numérique.

Le Président

**Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique**



Monsieur Pierre-Edouard EON

